

Inscriptions en ligne
www.inset-angers.cnfpt.fr

Renseignements auprès :

corinne.lovi@cnfpt.fr,
Responsable formation (02 41 22 41 57)

stefany.chihab@cnfpt.fr,
Assistante de formation (02 41 22 41 43)

La confirmation de votre inscription et la liste des participants vous seront envoyées par mail 10 jours avant le début de la journée

Prise en charge financière

L'inscription comprend la participation à la journée et le déjeuner.
L'hébergement et le déplacement restent à la charge des participants

Pour les élus et les personnes extérieures à la fonction publique territoriale, le coût de la journée formation est de 105 euros (incluant frais pédagogiques et déjeuner).
Une convention financière sera passée entre l'INSET et l'employeur

**La CNFPT facilite l'accueil des agents en situation de handicap dans les sessions de formation qu'il propose.
Merci de bien vouloir nous faire part d'éventuels besoins d'adaptation afin de préparer au mieux leur accueil.**



Se rendre à l'INSET

En voiture :

Lorsque vous êtes sur l'autoroute **A11 NANTES-PARIS**, Suivre « Angers Centre », Sortir à Belle Beille Angers technopole université. L'INSET se trouve au 1er feu sur votre droite.

Par l'autoroute **A11 PARIS-NANTES**, sortir à « Angers Centre », passer par les voies sur berges puis sortir à Angers technopole, université, l'INSET puis au 1er feu sur votre droite

Depuis la gare SNCF :

Ligne de bus **Ligne 6** Direction Val de Maine - Bouchemaine départ Papin Bd du Roi René ; arrivée arrêt « La Barre » ou « CNFPT » (durée du trajet gare institut : environ 20 mn)

Découvrez l'ensemble de nos formations et services sur le site Internet de l'INSET
www.inset-angers.cnfpt.fr

CNFPT- INSET
Rue du Nid de Pie
BP 62020
49016 ANGERS cedex
Téléphone : 02 41 22 41 22
Télécopie : 02 41 22 41 78

Former
tout au long de la vie
les cadres territoriaux

Acteurs de l'habitat

et du développement social :

Quelle coopération pour l'accès et/ou le maintien dans le logement des publics en difficulté d'insertion économique et sociale ?

18 et 19 janvier 2011
INSET d'Angers

Public :
Responsables des secteurs de l'action sociale, de l'habitat et du logement

Des ENACT aux INSET, nos écoles changent de nom !
Nouvelle ambition, nouvelles missions, nouvelle dénomination...
En savoir plus sur : www.cnfpt.fr

La formation développe vos talents

Ce séminaire a pour objectifs de favoriser les conditions de partenariat et de collaboration entre les acteurs du secteur de l'action sociale, ceux de l'habitat et du logement des collectivités locales. Il vise à faire partager les enjeux spécifiques de chacun des secteurs et repérer ceux qu'ils ont en commun afin d'accompagner au mieux les personnes vulnérables dans l'accès et/ou le maintien dans le logement.

Les problématiques du logement et de l'habitat sont de plus en plus souvent imbriquées dans celles de l'action sociale.

Le rôle de l'accompagnement social devient central dans l'accès au logement et pour certains publics particulièrement fragiles dans le maintien dans le logement

À quelles conditions peut-on rendre le logement accessible à tous ? Quel passage de l'hébergement au logement et réciproquement ? Quelle articulation de l'offre aux besoins ? Quel accompagnement social, pour quels publics et quelle articulation entre accompagnement social à l'accès au logement et accompagnement social global ?

Est-ce que les dispositifs du type DALO apportent une réponse et quelles difficultés persistent pour pouvoir trouver une réponse à toutes les situations ?

Comment les réponses de programmation prennent-elles en compte la diversité des publics et peuvent être assez souples pour évoluer et s'adapter aux différents besoins ?

Quelles sont les conséquences de l'inadaptation des dispositifs d'insertion ? Quelle sélection des publics ? Au-delà de l'accès comment garantir le maintien dans le logement ?

Une fois que les grands constats sont posés, comment y répondre ?

Mardi 18 janvier 2011

10 h 00 Accueil des participants

10 h 15 - 11 h 15 : Comment se pose la question de l'accès au logement des personnes fragiles ?

La présentation des publics en difficulté d'accès ou de maintien dans le logement, centrée sur les publics en difficulté d'insertion ; leurs besoins et leurs attentes ; les difficultés qui en découlent ;
L'identification des structures et des acteurs ;
Le rôle de l'habitat et du logement dans l'insertion.

Intervenant : FNARS

11 h 15 - 12 h 15 : Table Ronde: Quel bilan du dispositif DALO ?

*Animation : Pierre Felin, Systemaction
Intervenants : Fondation Abbé Pierre - FNARS -
DIHAL-DIV (sous réserve)*

14 h 00 : La production des logements sociaux et le traitement des logements précaires et insalubres

DIHAL-DIV (sous réserve)

14 h 45 : L'observation de la précarité : les structures et les acteurs en présence

15 h 45 : L'observation de l'insalubrité dans le bâti

Après-midi: Animation Benjamin Brillaud, Agence de Développement et d'urbanisme de l'Are Urbaine Nancéenne ADUAN

*Agences d'urbanisme : IAU - Lille (sous réserve) -
Clermont Ferrand (sous réserve)*

15 h 45 : Les méthodes et les limites de l'observation *Fors - Recherche sociale*

17 h 15 - Synthèse de la journée et présentation des ateliers

18 h 00 Cocktail

Mercredi 19 janvier 2011

9 h - 12 h 00 : Ateliers

Permettre aux professionnels de chaque secteur d'échanger leurs points de vue, de se poser la question du diagnostic des besoins des publics spécifiques, de l'insertion, et les coopérations à construire pour y répondre

Atelier 1

La question des publics précaires dans les PLH

*Animation : Pierre Felin et Nathalie Demeslay,
Responsable Habitat de Rennes Métropole*

Atelier 2

La question du bâti dans les politiques sociales

Animation : Benjamin Brillaud, et Habitat et humanisme

12 h - 12h30 - Synthèse des ateliers

14 h 00 - 15 h 30 : présentation d'actions menées en matière d'accompagnement, d'opérations urbaines et de planification d'habitat adapté aux publics en difficulté d'insertion

14 h 00 - L'accompagnement des personnes

*Intervenants : Habitat et humanisme
CCAS de Besançon*

14 h 45 - Les opérations urbaines et de planification

*Intervenants :
Nathalie Demeslay, Responsable habitat de Rennes Métropole - Cécile Belard du Plantys, Archipel Habitat*

15 h 45 - 16 h 00 - Conclusion

16 h 00 - Clôture institutionnelle

